



● **AGENCES DE SANTÉ**

● **RÉFORME DES ÉTUDES
EN PHARMACIE**

● **PARCOURS
EN INDUSTRIE :**
Qualité, réglementaire,
marketing, toxicologie

**Soignez
votre avenir**



30 ANS

DE L'ALEE !

Cette année, l'ALEE fête ses 30 ans ! Depuis sa création en 1983, les membres de l'association s'attachent à mettre en relation les futurs pharmaciens avec le monde professionnel, et sont à leur écoute afin de développer de nouvelles idées et missions qui répondent au mieux à leurs attentes.

Merci aux membres, à nos partenaires et à tous les étudiants sans qui l'ALEE ne serait pas devenue l'association que nous connaissons aujourd'hui !

*Joyeux
Anniversaire*

L'équipe de l'ALEE est heureuse de vous présenter la 25^e édition du Pharmacien Demain.

Vous pourrez lire dans ce journal des articles et interviews de professionnels qui, au travers de leurs cursus, de leurs expériences et de la description de leur quotidien, vous donnent un aperçu du large éventail de métiers que peut exercer un pharmacien.

Vous pourrez également y lire un bilan sur la réforme des études en pharmacie, qui, nous l'espérons, vous aidera à y voir plus clair et vous donnera une vision d'ensemble des principaux changements qui en découlent.

Vous trouverez enfin tous nos conseils pour développer et entretenir votre réseau de contacts, un véritable atout pour entrer dans la vie professionnelle et y être performant quelle que soit la filière que vous aurez choisie.

Depuis maintenant 30 ans l'ALEE est à vos côtés pour vous aiguiller dans vos choix de parcours. Forums, conférences, cocktails d'échanges, réseau d'anciens, visites de laboratoires, ateliers CV, simulations d'entretien... sont autant d'actions déjà mises en places pour vous permettre de mieux préparer votre avenir professionnel.

En espérant que les informations contenues dans ces pages vous seront utiles, je vous souhaite au nom de tous les membres de l'ALEE une bonne lecture.

Yohann KNAFO
Étudiant en 3^{ème} année
Président de l'ALEE

Editorial : M Jean-Michel Scherrmann, Doyen de la Faculté de Pharmacie	05
Présentation de l’ALEE	06
La filière PIBM de l’internat : quelle organisation pour quels débouchés ?	09
Pharmacien dans les agences de santé : échanges avec le professeur Jean-Hugues Trouvin	11
Quelques conseils pour développer et entretenir un réseau de contacts	17
Rencontre avec Magali Borne-Pons, pharmacien chef à l’hôpital de santé des armées Bégin	21
Peau neuve pour les études de pharmacie	25
Doubles cursus sciences : chemin direct vers la recherche?	30
Parcours de pharmaciens en industrie	33
➔ Thibault Ameller	
➔ Dominique Leblanc	
➔ Patrick Czarnik	
➔ Anne Charbonnet	
Interview d’Alain Berthon, Vice-Président national de Pharmacie Humanitaire Internationale	41
Remerciements	44

Editeur et régie publicitaire :

Macéo éditions | M. Kamel TABTAB, Directeur | 11, bd Ornano – 75018 Paris
Tél. : 01 53 09 90 05 | E-mail : maceoeditions@gmail.com | www.reseauprosante.fr

Imprimé à 2000 exemplaires.
Fabrication et impression en UE.

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l’autorisation de l’éditeur et de la régie publicitaire.
Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.



M. Jean-Michel Scherrmann, Doyen de la Faculté de Pharmacie

Entre l’époque où débutèrent mes études de pharmacie et celle qui ouvre mon mandat décanal, j’ai assisté à un profond bouleversement de l’industrie pharmaceutique. Bouleversement au pluriel, tant cette industrie a vécu d’importantes mutations.

Jadis, centrée sur des entreprises de dimension nationale, aujourd’hui éclatée dans le monde entier pour couvrir les besoins universels de santé publique.

Jadis, dominée par le médicament traditionnel d’origine chimique, aujourd’hui élargie aux médicaments d’origine biologique.

Jadis, ouverte exclusivement sur les grands domaines thérapeutiques, aujourd’hui s’intéressant aux maladies rares et à la personnalisation des traitements.

Jadis, protégée par les brevets, aujourd’hui ouvertes aux génériques et biosimilaires.

Ce tourbillon d’événements pourrait se prolonger sur le même rythme tant l’instabilité des structures et concepts ne cesse de caractériser l’histoire de notre industrie pharmaceutique.

Chers étudiants, vous voilà au cœur de cette évolution permanente. Plusieurs leçons vous concernent :

- ➔ Organisez votre formation universitaire pour répondre à cette flexibilité, pratiquez l’anglais, habituez-vous à l’idée de travailler dans le monde entier.
- ➔ Soyez ambitieux dans votre formation universitaire, n’hésitez pas à approfondir vos connaissances par des formations doctorales ou l’acquisition de diplômes complémentaires et à maintenir votre soif de connaissances tout au long de votre carrière.
- ➔ Soyez imaginatifs dans vos activités car le talent est toujours productif, créez votre entreprise, valorisez vos idées.
- ➔ Privilégiez toujours dans vos choix la passion. La passion d’un domaine du médicament, de la production à la vente, de la recherche fondamentale à la recherche clinique. Votre carrière sera longue si l’amour de votre métier vous accompagne.

Ces quelques conseils traduisent ma profonde conviction que les études de pharmacie vous offrent un formidable tremplin pour découvrir ce monde de l’industrie du médicament.

L’ALEE est notre association phare pour vous permettre d’entrer dans cette aventure passionnante qui s’offre à vous. Merci à tous ceux qui animent l’ALEE et renforcent la mission de formation au sein de notre Faculté.

*Le Doyen
Jean-Michel Scherrmann*

PRÉSENTATION DE L'ALEE

Qu'est-ce que l'ALEE ?

L'Association de Liaison Etudiants Entreprises de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris Descartes est une association créée en 1982 qui a pour vocation de faire découvrir et de rapprocher les étudiants du monde de l'industrie pharmaceutique.

Qui sommes-nous ?

➤ Bureau de l'ALEE pour l'année 2012-2013 :

Président	Yohann KNAFO	3 ^{ème} année
Secrétaire Général	Shermann JIVANJI	4 ^{ème} année
Trésorier	Lysie TANG	3 ^{ème} année
Vice-Président Partenariats	Marie HULLO	3 ^{ème} année
Vice-Président Communication	Alice FRELICOT	3 ^{ème} année
Vice-Président Réseaux	Guillaume MASSON	5 ^{ème} année

➤ Membres actifs pour l'année 2012-2013 :

Thibaut FOURNIOLS, Gaële FRESNE, Agathe GILLET, Gratiane GINISTY, Alexia GIRONE, Anthony HARDY, Mélissa JULIEN, Ophélie LAFFITTE-FITOU, Romain LANDAT, Charlotte LE FLOCH, Tarek MAHRAOUI, Camélia MARNIA, Marine MOUSSEAU, Pierre PERIGAULT, Audeline RATH-LAVIALLE, Victorien VUONG.



Nos actions



Forum des Professions Pharmaceutiques

Ce forum est une journée vous permettant des rencontres et échanges privilégiés avec des professionnels de l'industrie pharmaceutique, des recruteurs et des représentants de grandes écoles et 3ème cycle. Vous pouvez discuter avec les intervenants sur leurs stands ou assister à des conférences sur des thèmes variés, allant de la description d'un métier à l'actualité du monde pharmaceutique en général.



Un bon CV n'apparaît pas par magie



Atelier CV et simulation d'entretiens organisés par l'ALEE.

Journée Simulation d'Entretien

Des directeurs des ressources humaines de grands groupes pharmaceutiques viennent à la faculté pour faire passer des auditions dans de véritables conditions d'entretiens d'embauche. Cet événement représente une réelle opportunité de se préparer à une future insertion dans la vie professionnelle.

Ateliers CV et entretiens

Proposée en partenariat avec le SOFIP, elle est animée par une DRH spécialisée dans le recrutement pour des entreprises et laboratoires pharmaceutiques. Cette formation se déroule sur plusieurs séances durant lesquelles vous pourrez perfectionner la rédaction de votre CV, de votre lettre de motivation, ainsi que vous préparer aux entretiens d'embauche.

Visites de Laboratoires

Ces visites permettent de découvrir de l'intérieur et de façon concrète l'univers du pharmacien en industrie. Les dernières visites se sont notamment déroulées dans les laboratoires Servier, LFB et Boiron...

Le Gala

Organisée en collaboration avec la CEPPV depuis maintenant 5 ans, cette soirée robes longues pour les femmes et costumes pour les hommes, est un des temps forts de notre vie étudiante auquel sont invités les professeurs de la faculté. Cette année, le gala aura lieu le 22 février 2013.

Le site internet

Rendez-vous sur le site alee-parisdescartes.fr pour plus de précisions sur l'association et nos actions. Parmi les différentes rubriques vous trouverez des fiches métiers, un service stages/emplois comprenant des offres de stages et d'emplois mises à jour quotidiennement, ou encore la possibilité de déposer votre CV en ligne.

Annuaire pharma

Nouveauté : nous avons mis en place la consultation et le prêt de l'Annuaire Pharma. Celui-ci vous permet d'obtenir les contacts des différents laboratoires, entreprises, associations et agences en lien avec le monde de l'industrie pharmaceutique. Un moyen simple et efficace de faciliter vos recherches de stage !

Salon de l'Orientation et des Formations Pharmaceutiques

Exceptionnellement pour cette année, l'ALEE organise un salon de l'orientation, qui sera l'occasion de vous informer sur les différents cursus et parcours qui sont proposés au cours des études de pharmacie. Il se déroulera le mardi 29 janvier à la faculté de Pharmacie de Paris Descartes.

LA FILIÈRE PIBM DE L'INTERNAT : Quelle organisation pour quels débouchés ?

La filière PIBM

Historique

La filière PIBM a été réorganisée avec l'arrêté du 31 décembre 2008 portant sur les filières de l'internat en pharmacie : DES (diplôme d'études spécialisées) de pharmacie, subdivisé en deux options : pharmacie hospitalière pratique et recherche (PHPR) et pharmacie industrielle et biomédicale (PIBM), et DES d'innovation pharmaceutique et recherche (IPR).

La filière PIBM traite non seulement des médicaments, mais aussi des dispositifs médicaux et des bioréactifs.

Organisation

Le choix de l'option PIBM à l'intérieur du DES de pharmacie se fait à l'issue d'un entretien au cours du 4^e semestre d'internat avec le coordonnateur. Ce choix de l'étudiant est libre et tend à séparer les 2 options afin que la filière PIBM donne accès seulement à une carrière en industrie.

PIBM a une organisation plus souple que l'option pharmacie hospitalière avec seulement 3 stages obligatoires : deux stages en hôpital, communs avec PHPR, et un stage industriel. Au moins un semestre doit donc être passé en industrie mais il est possible d'en faire jusqu'à 6 en tout (avec les 5 stages libres). Les stages industriels doivent être agréés mais la liste est longue et il est possible de faire agréer un stage à la demande de l'interne. L'objectif est une immersion en milieu industriel dans les domaines de la production, de la R&D, ou des affaires réglementaires. D'autres stages extra-hospitaliers non-industriels existent notamment au niveau de l'ANSM (cf. article sur les agences de santé pages suivantes), en pharmacovigilance ou au laboratoire d'hygiène de la ville de Paris en ce qui concerne l'Île-de-France.

Comme les autres filières, 60 ECTS de formation théorique sont demandés. Trente au maximum peuvent être obtenus par équivalences de diplômes acquis en dehors des UE proposées dans le cadre du DES. Par exemple, 10 à 20 ECTS sont souvent acquis à l'aide d'un M2, demandant entre 6 mois et un an de disponibilité en fonction du stage de M2, celui-ci pouvant compter pour un stage internat si les dates correspondent. La formation, de par les stages hospitaliers, comprend également l'apprentissage des différentes pathologies, ce qui permet d'avoir une vision plus large de la pharmacie.

Débouchés

En PIBM les internes ont donc l'occasion de passer à l'hôpital, monde important en termes de marché des produits de santé ; de plus les stages industriels et extra-hospitaliers leur permettent de découvrir les deux côtés des relations institutions-laboratoires. Cela n'est pas étranger avec les types de débouchés trouvés ensuite dans l'industrie : affaires réglementaires, pharmacovigilance, marketaccess* qui constituent les 3 domaines principaux de débouchés en industrie. Les essais cliniques sont aussi un secteur potentiel, mais attention à la concurrence avec les médecins.

Le passage par l'internat permet de manager sa carrière pendant 4 ans, avec des stages dans différentes institutions tout en étant payé. Le carnet d'adresse obtenu à l'issue du passage en agence notamment attire les industries, car ils sont plus aptes à répondre aux attentes des institutions.

Les internes issus de PIBM pourront aussi trouver du travail dans les agences sanitaires ou à l'hôpital dans les domaines de la pharmacotechnie et de l'évaluation médico-économique.

*Glossaire :

marketaccess : le marketaccess en pharmacoéconomie se réfère aux études permettant de favoriser l'entrée sur le marché d'un médicament. L'access est défini comme la capacité d'un patient à obtenir des soins médicaux. La facilité d'accès est déterminée par des facteurs tels que la disponibilité des services médicaux et leur acceptabilité par le patient, l'emplacement des installations de soins, le transport, les heures de fonctionnement et le coût des soins.

Article rédigé à la suite d'une rencontre avec les professeurs Darbord et Farinotti, coordonnateurs respectifs de la filière IPR et PIBM pour l'Île-de-France.

Thibaut Fourniols

**PHARMACIEN
DANS LES AGENCES DE SANTÉ :
échanges avec le professeur
Jean-Hugues Trouvin**

Échanges avec Jean-Hugues Trouvin, PU-PH en Développement et évaluation du médicament à Paris Descartes

Parcours universitaire

J'ai terminé mes études de pharmacie filière industrie en 1979. J'étais très intéressé par des matières considérées comme novatrices à l'époque : la pharmacologie moléculaire et la pharmacocinétique, qui étaient enseignées par un professeur qui avait à mes yeux un charisme certain, Christian Jacquot. Je lui ai demandé conseil pour me spécialiser dans ce domaine, avant d'entrer dans l'industrie. Il m'a alors conseillé de passer l'internat qui était pour lui la meilleure façon de pouvoir disposer de 4 ans de formation supplémentaire, tout en étant rémunéré et d'acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine du médicament. J'ai suivi son conseil, préparé et réussi l'internat et organisé pendant ces 4 ans, à la fois une activité hospitalière le matin, dans des services de pharmacologie et pharmacocinétique clinique à l'hôpital et l'après-midi une activité de doctorant dans le laboratoire du professeur Jacquot en pharmacologie expérimentale à Châtenay-Malabry. J'ai aussi passé des certificats de spécialisation en biostatistiques, pharmacocinétique et un DEA en pharmacologie. J'ai conclu mes 4 années d'internat en soutenant mon doctorat ès-sciences (1984) en neuropharmacologie.

Débuts de carrière

Un poste d'assistant (équivalent de maître de conférence) s'est ouvert dans le laboratoire à la fin de mon internat et je suis devenu enseignant-chercheur à l'université de Châtenay-Malabry, tout en conservant des vacations à l'hôpital dans différents services de pharmacologie cliniques et pharmacocinétique. J'ai ainsi mené pendant de nombreuses années une activité à l'hôpital d'une part en pharmacocinétique clinique (je passe au début des années 90 le concours pour devenir praticien hospitalier) et d'autre part comme enseignant-chercheur en pharmacologie à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry.

Parcours dans les Agences

J'aborde la question de «l'évaluation du médicament» en 1985, de façon fortuite lorsque je suis amené à travailler à l'hôpital Broussais, dans le service du Pr Jean-Michel Alexandre, sur le suivi pharmacocinétique des patients greffés et traités par la cyclosporine. Le professeur Jean-Michel Alexandre, médecin et pharmacien, travaillait également au ministère de la santé en tant que président d'une commission de validation des RCP (Résumé de caractéristiques des produits). C'était à une époque où de nombreux médicaments, qui avaient été mis sur le marché depuis de nombreuses années, lorsqu'il n'y avait pas de cadre réglementaire strict pour les évaluer et autoriser, furent soumis à une procédure de révision, en vue de confirmer et préciser les termes de leur autorisation de mise sur le marché (AMM). Il m'a demandé si je voulais bien apporter mes compétences de pharmacologue et de spécialiste des méthodes analytiques dans ce travail de ré-évaluation de ces médicaments. C'est là que j'ai commencé à apprendre le métier d'évaluateur des dossiers de médicaments.

C'est aussi à la fin des années 80 que les premiers médicaments dits «de biotechnologie» voient le jour et que les autorités de santé mettent en place un système d'évaluation qui va, au niveau européen, tenter d'harmoniser les critères scientifiques et techniques pour les autorisations de ces nouveaux médicaments (on parle alors de la «procédure de concertation européenne», applicable aux protéines dites «recombinantes» comme l'insuline, l'hormone de croissance, les premiers anticorps monoclonaux). Jean-Michel Alexandre me demande de m'impliquer davantage encore dans l'évaluation de ces médicaments et d'aller, à Bruxelles, chaque mois, représenter la France aux premières réunions du groupe de travail «biotechnologie» (Biotechnological working party).

En 1993, à la suite des problèmes liés au sang contaminé d'une part et à l'hormone de croissance d'autre part, une grande réforme de la sécurité sanitaire aboutit à la création de l'agence du médicament (loi du 07 janvier 1993). C'est Jean-Michel Alexandre qui prend la «direction de l'évaluation des médicaments» et me propose d'organiser, dans cette toute jeune structure, la mise en place d'un département qui serait dédié à l'évaluation des produits biologiques et biotechnologiques. Ces produits étaient pour moi très intéressants car je considère qu'ils demandent, pour leur évaluation, une démarche intégrée qui va de la biologie fondamentale à la clinique. La mise en place de cette structure très spécialisée vers les produits biologiques/biotechnologiques permettait aussi de prendre part aux discussions européennes autour de ces produits dits «sensibles» de par leur nouveauté technologique. Compte tenu de la charge de travail que représente l'activité à l'Agence du médicament (et les participations de plus en plus fréquentes aux groupes de travail européens), je demande le transfert de mes activités de praticien hospitalier vers l'Agence du médicament et conserve mon activité d'enseignant-chercheur à la faculté, ce qui me permet de conserver à la fois une activité d'évaluateur (Agence) et de recherche et développement (Faculté).

En 1993, je passe l'agrégation en pharmacologie et je prends un poste de professeur à la chaire de pharmacologie et pharmacocinétique et prend la direction d'une équipe de recherches en neuropharmacologie expérimentale.

En 1995, l'Agence Européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA qui deviendra EMA) est créée à Londres et c'est en tant qu'expert national dans le domaine des produits biologiques mandaté par l'agence française que je participe à des groupes de travail et des comités à partir de 1995.

Ce travail mi-temps pour les agences nationale et européenne, et mi-temps pour la faculté dure de 1995

à 2000 où je renforce mon travail d'évaluation et ma spécialisation pour les produits biologiques, oubliant quelque peu ma formation initiale de pharmacologie. Cependant, je dois reconnaître que cette formation initiale m'a apporté un mode de travail, de réflexion, d'analyse critique et de compréhension des grands mécanismes physio-pathologiques qui m'aident beaucoup dans mon approche d'évaluateur du médicament et du médicament biologique plus spécifiquement. A la fin de l'année 2000, Jean-Michel Alexandre prend sa retraite et le directeur de l'AFSSAPS me propose de reprendre le poste de Directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques. Ce poste correspond à la supervision du travail de 350 personnes dont 120 médecins et pharmaciens, avec des activités de management et d'expertises pour les différentes commissions. Mon activité mi-temps pour l'agence n'étant plus suffisante pour assurer la totalité des missions que suppose ce poste de direction, tout en continuant aussi la participation aux activités européennes, je décide de cesser mes fonctions universitaires et demande un emploi à plein temps à l'Agence.

Retour à l'université

A la fin de l'année 2006, après 6 ans d'activité de directeur, je demande à réintégrer des activités hospitalo-universitaires et je prends mes fonctions à la faculté de pharmacie de Paris Descartes pour contribuer aux enseignements sur le développement du médicament et sur les médicaments biologiques et biotechnologiques, et à l'AGEPS, l'établissement pharmaceutique de l'AP-HP pour mes activités hospitalières, où je m'occupe plus spécialement des nouveaux projets de développement de médicaments hospitaliers. Je continue cependant de travailler pour les agences, en tant qu'expert externe et participe notamment à la mise en place du premier comité dédié aux médicaments de thérapie innovante à l'EMA.

Agences publiques de santé et pharmaciens



Les métiers du pharmacien en agence

De par leur culture et leur formation pluridisciplinaire en pharmacologie, chimie, galénique, contrôle et assurance qualité, les pharmaciens présentent des profils qui leur permettent d'être recrutés par toutes les Agences de santé. Ils peuvent en effet apporter leur formation spécifique dans le domaine des médicaments humains, vétérinaires, et des dispositifs médicaux.

Les différentes agences sont :

- **L'ANSM** : Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé. C'est l'agence qui remplace l'AFSSAPS dans l'évaluation du médicament. Ses deux missions centrales sont d'offrir un accès équitable à l'innovation pour tous les patients et de garantir la sécurité des produits de santé tout au long de leur cycle de vie, depuis le premier stade des essais cliniques jusqu'à la surveillance (pharmacovigilance) après autorisation de mise sur le marché.

Elle recrute des pharmaciens dans plusieurs types de postes :

- **Évaluateurs** : réception de dossiers et évaluation de parties techniques en fonction de leurs compétences : qualité pharmaceutique, qualité biologique (remplis aussi par des scientifiques biologistes ayant une expérience industrielle), données toxicologiques non cliniques (toxicologues, pharmacologues), évaluation clinique (médecins en priorité, mais pharmaciens de plus en plus), pharmacovigilance. Sur ces derniers postes plus centrés autour de la clinique ou de la vigilance, on peut retrouver jusqu'à 60 % de pharmaciens, qui acquièrent des compétences spécifiques.
- **Laboratoires de contrôles** : Beaucoup de pharmaciens derrière ces activités de contrôle des médicaments, qui requièrent une forte compétence en approche analytique à la paillasse. Ces postes de contrôle sont aussi partagés avec des scientifiques issus des facultés de sciences.
- **Inspection** : Existence du corps de pharmaciens inspecteurs mais aussi de pharmaciens qui sont formés à la pratique des inspections. Ils inspectent les laboratoires industriels -sites de production, sites de distribution, respects des bonnes pratiques clinique ou de pharmacovigilance- pour vérifier s'ils sont conformes avec la réglementation et avec les données fournies pour le dossier d'AMM du médicament.

Les pharmaciens peuvent aussi travailler dans d'autres domaines de santé publique ou de sécurité sanitaire. Par exemple, des postes dans les structures de gestion et prévention des risques, ou encore des postes dans des structures d'épidémiologie. Pour chacune de ces activités, il faut prévoir des formations complémentaires en fin du cursus des études pharmaceutiques (le plus souvent un M2 spécialisé dans tel ou tel domaine).

- **L'INVS** : l'Institut de veille sanitaire réunit les missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans tous les domaines de la santé publique.
- **La HAS** : cette autorité publique indépendante veut renforcer la qualité en santé, afin d'assurer à tous les patients et usagers un accès pérenne et équitable à des soins aussi efficaces, sûrs et efficaces que possible. C'est elle qui effectue l'évaluation financière et médico-économique du médicament. Mission exercée par des pharmaciens mais surtout par des médecins car l'évaluation du bénéfice clinique se fait préférentiellement par des cliniciens.
- **L'ANSES** : L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail contribue principalement à assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation. Elle contribue également à assurer :
 - La protection de la santé et du bien-être des animaux.
 - La protection de la santé des végétaux.
 - L'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des aliments.
 - Elle exerce enfin des missions relatives aux médicaments vétérinaires puisqu'elle comprend l'agence vétérinaire. C'est dans ce domaine que les pharmaciens amènent leur expertise partagée avec les vétérinaires sur le médicament.
- **L'ABM (agence de biomédecine)** : assure la sécurité sanitaire et coordonne les activités de procréation médicale assistée, ainsi que toutes les activités de greffes d'organes.
- **L'EFS** : L'établissement français du sang emploie de nombreux pharmaciens orientés qualité et reproductibilité des process pour la préparation de produits dérivés du sang (produits transfusionnels).

En Europe

Le diplôme de pharmacien est moins mis en avant qu'en France. Par exemple, l'industrie pharmaceutique européenne peut recruter des Ph.D. (docteur en sciences) tout autant que des pharmaciens pour des postes dédiés à des activités qualifiées de « pharmaceutiques » en France. La notion même de « pharmacien responsable » n'existe pas en Europe, elle est maintenant remplacée par la notion de « personne qualifiée » qui n'a pas besoin d'être spécifiquement diplômé pharmacien.

L'agence européenne du médicament (EMA) regroupe le CHMP et le CVMP (comitee for human/veterinary medical product). Travailler à l'EMA est ouvert à toutes les formations scientifiques, médicales et juridiques en fonction des postes à pourvoir. Le recrutement se fait en fonction du diplôme et des compétences, et doit respecter, à profil équivalent, un quota par Etat membre.

Le personnel de l'EMA s'occupe de l'animation des groupes de travail et des comités. Ils doivent faire respecter les procédures (respect des calendriers, des bases légales et réglementaires) ainsi que de vérifier la cohérence des rapports d'évaluation. Par groupe de travail sur un projet de médicament, il y aura des « project managers » dans les différents domaines de compétences : affaires réglementaires, pré-cliniques, cliniques, qualités, pharmacovigilance et PGR (plan de gestion des risques). Ils seront dirigés par un « project team leader » qui est désigné pour chaque nouveau dossier qui arrive à l'EMA. Chaque « project manager » va faire travailler un groupe de travail constitué de rapporteurs qui sont des membres des agences nationales délégués à l'EMA sur chacun de ces projets. Ils sont donc désignés par les agences nationales et non par l'EMA. Les rapporteurs envoyés ont des profils très divers en fonction du pays d'origine. Ce sont ces rapporteurs qui vont évaluer et donner leur avis sur le dossier du médicament ; avis qui sera ensuite envoyé à la commission européenne qui délivrera ou non l'AMM.

Le travail à l'EMA est donc la résultante de deux actions coordonnées, l'une assurée par les personnels de l'EMA qui assurent la coordination des procédures et l'autre assurée par les personnels et les experts missionnés par les agences nationales qui réalisent le travail d'évaluation et d'analyse du bénéfice/risque pour tout médicament qui est discuté dans le circuit européen.

Quel profil des pharmaciens employés ?

Dans le cas de la sécurité et de la surveillance du médicament, des compétences en épidémiologie de la santé et statistique peuvent se révéler utiles. Sinon tous les profils techniques dans le domaine de la pharmacie, y compris les pharmaciens ayant une expérience de pharmacie clinique (le plus souvent acquise au cours de l'internat) peuvent entrer dans les agences.

Le taux de recrutement des pharmaciens est plus important dans le domaine de l'inspection, du contrôle en laboratoire et de l'évaluation de la qualité pharmaceutique.

L'entrée en agence peut se faire dès la sortie de l'université avec des stages en rapport. Jusqu'à il y a peu, le travail en agence était souvent utilisé par les pharmaciens pour une première expérience permettant de comprendre la réglementation avant de trouver un premier emploi en industrie. Mais avec la crise récente, il devient plus difficile de trouver du travail en industrie et il arrive de voir les trajets inverses avec des industriels revenant travailler dans des agences.

Un grand merci au professeur Trouvin pour son aide dans la rédaction de cet article.
Thibaut Fourniols

QUELQUES CONSEILS POUR DÉVELOPPER ET ENTRETENIR UN RÉSEAU DE CONTACTS

Quelques conseils pour développer et entretenir un réseau de contacts

Avoir un réseau développé peut être un sérieux atout pour entrer plus facilement dans le monde professionnel.

En effet, plus votre réseau sera développé, plus vous aurez de chances de voir apparaître une opportunité unique ou de rencontrer la bonne personne qui vous aidera à décrocher le poste que vous visez.

Si un réseau de contacts peut être vu comme un catalyseur de rencontres et d'opportunités, il est aussi à voir comme un espace d'échanges, de partage d'informations, un lieu d'entraide et de sollicitation pour conseils avisés.

Ainsi il est plus facile en faisant jouer son réseau d'obtenir des informations sur le marché de l'emploi, des conseils, des informations de formation, des annonces d'emploi ou de stage, des informations sur l'activité d'une entreprise, le nom et les coordonnées de chargés de recrutement, le profil des stagiaires recherchés, etc.

Vous pouvez très bien aussi utiliser vos contacts pour démontrer votre crédibilité auprès d'un recruteur ou appuyer votre candidature à un poste...

Pour profiter de tels avantages vous devrez avoir bâti un réseau efficace et réactif. Voici quelques conseils et recommandations pour bien faire :

- Le premier principe à appliquer pour entretenir un réseau est le principe du "donnant-donnant". Si vous pouvez obtenir un contact ou une information de la part des membres de votre réseau, soyez prêt à leur venir en aide et leur fournir des contacts à votre tour ; ne faites pas surface juste quand vous en avez besoin pour disparaître tout de suite après.

- Partagez des informations dès que vous les recevez avec les personnes que vous pensez susceptibles d'être intéressées. Connectez les gens entre eux : donnez des contacts, organisez des rencontres. Vous ferez ainsi d'une pierre deux coups : en aidant quelqu'un de manière spontanée, la personne se sent privilégiée et redevable envers vous pour service rendu.

- Vos contacts vous remercieront, pensez de même toujours à les remercier à chaque fois que vous obtiendrez quelque chose de leur part.

- Faites en sorte de rester visible et gardez un

contact régulier avec les membres de votre réseau. Souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, féliciter pour une réussite, informer de l'avancement de vos projets sont autant de moyens pour que chacun des membres de votre réseau vous garde en tête.

- Etre visible permet d'être contacté. Pour que cette prise de contact soit transformée en opportunité, il est nécessaire d'avoir au préalable été bien clair et précis dans vos objectifs de recherche. Vos contacts doivent être au courant de votre profil et de ce que vous visez pour pouvoir vous prévenir dès qu'une disponibilité apparaît.

- Soyez honnêtes et fiables. Un réseau est basé sur la confiance. Si vous n'êtes pas fiables, les informations et conseils que vous pourrez donner ne seront plus crédibles, et vos contacts ne vous viendront plus en aide de peur de risquer leur réputation. De même que vous n'aimeriez pas qu'un de vos contacts vous ridiculise, vos contacts doivent pouvoir être sûrs de vous faire confiance pour vous coopter et appuyer votre candidature, ils ne doivent pas se compromettre en vous recommandant.

- Des événements rassemblant des professionnels tels que des forums ou des conférences peuvent être de bonnes occasions d'agrandir votre réseau. Profitez-en pour récupérer quelques cartes de visite en discutant avec les intervenants. Mais pas seulement ! Soyez sociaux et communicatifs : discutez avec les personnes qui vous entourent car elles se trouvent au même endroit que vous et sont donc très probablement dans la même situation... Peut-être auront-elles des informations à partager ?

- Soyez à l'affût en toute occasion et saisissez toutes les opportunités qui s'offrent à vous : même une banale soirée entre amis peut vous permettre d'étendre votre réseau. Faites preuve d'ouverture d'esprit en ne négligeant personne, chacun de vos contacts a des contacts qui peuvent devenir les vôtres.

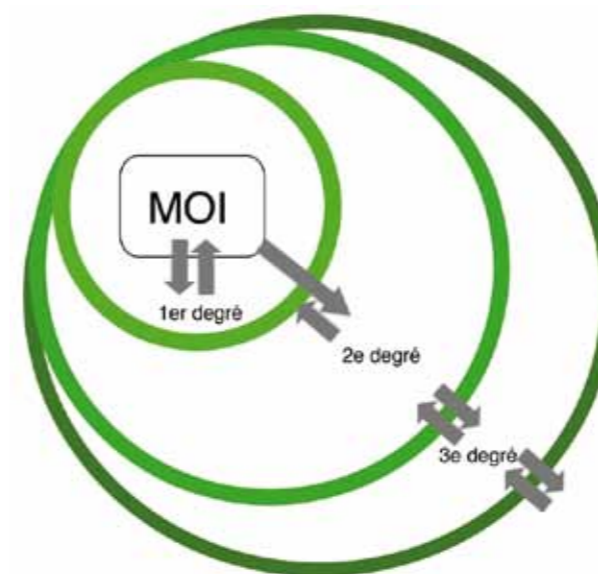
- Agrandir votre réseau signifie que vous aurez un jour ou l'autre affaire avec des inconnus. La première impression que vous leur inspirerez sera très souvent déterminante. Entraînez-vous à vous présenter rapidement, les gens se font une idée de vous sur des détails en quelques secondes.

- N'ayez pas peur de déranger ces inconnus et privilégiez les contacts directs : une rencontre ou une conversation téléphonique seront toujours plus chaleureuses qu'un échange d'emails, surtout si vous avez été mis en relation par un contact commun.

Mise en pratique

Voici une première méthode pratique de développement de réseau : la théorie des cercles.

Vous êtes au centre.



Le cercle de 1^{er} degré comprend les gens que vous pouvez contacter directement : famille, amis, professeurs, associations d'étudiants, commerçants, collègues...

Le cercle de 2^e degré comprend des gens que vous connaissez ou dont vous avez entendu parler, mais qui ne vous connaissent pas. Vous pouvez en faire la connaissance par le biais des personnes du 1^{er} degré.

Avec ces quelques conseils vous serez capables de développer un réseau et de vous en servir. Ce réseau est à votre image : soyez réactif et vos contacts seront réactifs. Soyez visibles et vos contacts penseront à vous.

Votre réseau inclut celui de vos connaissances, plus vous ferez de rencontres plus il s'agrandira.

Attention quand même : bien que le réseau soit un outil puissant, ne négligez pas les « bonnes vieilles méthodes » : CV, lettre de motivation et une bonne préparation aux entretiens sont indispensables pour transformer l'essai.

Enfin, si le réseautage peut être chronophage, vos efforts seront sûrement récompensés par un petit coup de pouce du destin, le fameux piston pour décrocher ce stage/poste chez l'Oréal, Pfizer, ou dans ce labo de recherche de vos rêves.

«QUI vous connaissez est parfois plus important que CE QUE vous connaissez.»

Les cercles de 3^e degré et degrés supérieurs comprennent les personnes qui ne vous connaissent pas et que vous ne connaissez pas.

Ce sont des contacts de contacts de contacts (de contact de contact...)

Le but du jeu : faire entrer les personnes comprises dans les degrés 2 et plus dans votre cercle de 1^{er} degré.

La seconde méthode : les réseaux sociaux professionnels sur internet. Ils sont un bon moyen de développer votre réseau. Votre profil devient consultable par tous (professionnels, recruteurs ou étudiants par exemple) et peut déboucher sur une demande de mise en relation (ils vous "ajoutent" dans leur liste de contacts, dans leur réseau). Le contraire est aussi valable : vous pouvez aussi aller consulter des profils et "ajouter" les contacts qui vous intéressent.

Les deux réseaux les plus connus sont *Viadeo* et *Linked In*. Ils fonctionnent tous les deux sur le principe décrit au-dessus, et ont chacun une particularité. *Viadeo* est le réseau le plus développé en France avec plus de 30 millions d'utilisateurs. Il est à privilégier pour augmenter sa visibilité sur le marché franco-français. *Linked in* est un peu moins utilisé en France mais est le réseau le plus utilisé au monde. Il est à privilégier pour augmenter votre visibilité sur le marché international.

L'utilisation simultanée de ces deux réseaux est tout à fait possible car ils sont finalement assez complémentaires. Il en existe beaucoup d'autres, à vous de choisir celui qui vous convient le mieux. Gardez néanmoins à l'esprit que mettre à jour son profil sur ces sites peut prendre du temps. Évitez donc autant que possible de vous éparpiller en créant un compte sur chaque site que vous trouverez et choisissez en un ou deux que vous mettrez à jour régulièrement.

Yohann KNAFO

LA FHF RÉUNIT
PLUS DE
1 000 HÔPITAUX
ET
**1 000 STRUCTURES
MÉDICO-SOCIALES**



**WWW.FHF.FR >
OFFRES D'EMPLOI**

PLUS DE 30 000
OFFRES D'EMPLOI
ET PLUS DE 15 000 CV

LA RUBRIQUE
OFFRE D'EMPLOI
PERMET AUSSI
L'ACCÈS A UN
ESPACE CANDIDAT



**RENCONTRE AVEC
MAGALI BORNE-PONS,
pharmacien chef à l'hôpital de santé
des armées Bégin.**

Rencontre avec Magali Borne-Pons, pharmacien chef à l'hôpital de santé des armées Bégin.

👉 Bonjour, pouvez-vous nous parler de l'école de santé des armées (ESA)? Pourquoi avoir choisi d'intégrer cette voie ?

Je suis rentrée à l'école de santé des armées en 1982. Cette école est située à Lyon uniquement depuis 1980, date de l'arrêt de la formation pour les pharmaciens à Bordeaux. Je l'ai intégrée un peu par hasard, car étant originaire de la région toulonnaise où les militaires y sont très présents, j'ai présenté le concours comme tout le monde en terminale pour réviser le baccalauréat ; je ne voulais pas faire pharmacie dans « le civil », et je pensais effectuer une classe préparatoire scientifique. Quand j'ai été acceptée, mes parents m'ont incitée à essayer et c'est ainsi que je suis rentrée à l'école de santé des armées. Cette école n'est en fait qu'un accompagnement des études de santé car nous suivons les mêmes cours pour le même diplôme avec les autres étudiants de Lyon. En temps que militaire nous sommes néanmoins logés, nourris, blanchis et nous bénéficions d'une rémunération, ce qui est non négligeable. En revanche, nous devons 25 années, études comprises, à l'armée. La principale différence est que nous ne passons pas par l'internat même si nous exerçons des fonctions hospitalières. Nous suivons la filière classique jusqu'en 6ème année, puis 3 ans après la thèse, nous pouvons passer l'assistantat qui est un concours civilo-militaire par lequel l'armée ouvre des postes aux différents DES, soit en biologie, soit en PIBM ou en pharmacie hospitalière.

👉 Est-il possible d'intégrer l'ESA à un autre moment qu'en terminale ?

C'est possible lorsque certains étudiants échouent en PACES (1^{ère} année commune aux études de santé), il y a alors des passerelles pour compléter les effectifs. Cela reste assez rare.

👉 Comment se déroulent les années que vous devez à l'armée ? Qu'est-ce qui est imposé ?

Quand on est militaire, il faut être capable de répondre aux besoins opérationnels. Nous exprimons nos desideratas et l'armée les prend en compte, en fonction des contraintes familiales mais surtout en fonction des besoins en poste à chaque endroit.

Les postes attribués sont variés : pharmacien en milieu hospitalier : en pharmacie à usage intérieur (avec ou sans DES), en biologie médicale, dans le ravitaillement : à la Direction des Approvisionnements en Produits de Santé des Armées (DAPSA) ou dans un de ses centres de répartition, en production à la Pharmacie Centrale des Armées à Orléans, dans la recherche, dans les ports pour la surveillance des risques nucléaires, biologiques ou chimiques ou encore comme conseillers au niveau de différents ministères.

👉 Comment fonctionnent les hôpitaux militaires ?

IL existe 9 hôpitaux militaires ravitaillés via la DAPSA d'Orléans qui passe les marchés et traite nos commandes. Trois dépôts de ravitaillement sont subordonnés à la DAPSA : Vitry, Marseille et Chartres qui va bientôt fermer. Ces structures stockent une partie des produits de santé nécessaires aux hôpitaux mais aussi à d'autres structures militaires telles que les casernes de gendarmerie, les missions extérieures, les bâtiments de la marine. Les produits non stockés sont livrés directement aux hôpitaux par les laboratoires.

Nous sommes soumis aux mêmes lois et règlements que les hôpitaux civils, mais avec une inspection militaire qui nous est propre. Nous rendons des comptes à l'ARS (Agence Régionale de Santé) et à la HAS (Haute Autorité de Santé). Nous sommes soumis, par exemple, à la certification des établissements de santé. 80 % des patients sont civils, même si nous donnons des priorités aux patients militaires, notamment en période de guerre. Notre activité est « classique » puisque nous avons une maternité, nous faisons de l'oncologie pour répondre aux besoins du bassin de vie autour de l'hôpital. Certaines de nos activités sont cependant très orientées vers les besoins des forces comme les urgences, la réanimation, les chirurgies et la psychiatrie.

Seule la moitié du personnel d'un hôpital est militaire, cela concerne surtout les métiers « projetables » pouvant partir en mission à l'étranger : les médecins, les pharmaciens, les dentistes et les infirmières

sont tous militaires, ce qui n'est pas le cas chez les aides-soignants, les techniciens de laboratoire, le préparateur et les administratifs dont seule une petite partie est militaire. Le personnel militaire est celui qui a fait ses études dans des écoles de l'armée ou bien des personnes ayant fait leurs études dans le civil mais qui ont été recrutées par contrat pour pallier à un manque de personnel temporaire.

👉 Pouvez-vous me décrire en quoi consiste votre travail ? Quelles sont les qualités requises ?

Il est identique à celui des pharmaciens hospitaliers civils. Nous sommes là pour délivrer les produits pharmaceutiques tels que les médicaments, les dispositifs médicaux stériles, les réactifs et les produits sanguins labiles. Il y a une grosse partie de gestion (suivi des budgets, des dépenses par service, réalisation d'études économiques), de commande, et aussi une grosse activité qui devient de plus en plus importante de pharmacie clinique. Le but est d'assurer la sécurisation du circuit du médicament, pour ne plus uniquement délivrer des boîtes de médicaments. Aujourd'hui, les médecins prescrivent, les pharmaciens valident les prescriptions et les préparateurs préparent les piluliers par 24h, ce qui était auparavant la mission des infirmières qui ne font maintenant que vérifier et administrer. La mission du pharmacien est importante notamment parce que nous n'avons pas toutes les références de produits et que nous proposons alors des substitutions.

Nous réalisons de façon centralisée les préparations anticancéreuses le plus souvent au profit de patients ambulatoires.

Nous voyons peu de patients en dehors des rétrocessions, malgré le développement des actions d'éducation thérapeutique.

Les pharmaciens hospitaliers sont très impliqués dans des missions transversales. Nous travaillons au sein de comités techniques avec les médecins et les personnels paramédicaux, comme le comité local des médicaments et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) où l'on réfléchit sur le choix des médicaments, des protocoles, à améliorer le bon usage, aider les infirmiers sur des actions de sécurisation du médicaments comme le stockage des médicaments dans les services ou le CLUD (Comités

de Lutte contre la Douleur) avec l'élaboration de bonnes pratiques sur les antalgiques, mais aussi le Comité des Anti-Infectieux ou encore le Comité de Liaison Alimentation Nutrition.

La stérilisation des dispositifs médicaux restérilisables est aussi une des missions du pharmacien hospitalier.

En résumé, c'est un métier prenant mais très enrichissant car à la fois technique et médical. En tant que pharmacienne chef, je supervise les missions de chaque adjoint qui est référent d'un domaine. C'est très différent du métier de pharmacien d'officine. C'est un métier de contact, d'ouverture, rempli d'imprévus malgré un travail de routine important.

👉 Certains étudiants rapportent qu'il est difficile de trouver du travail en tant que pharmacien hospitalier ? Qu'en pensez-vous ?

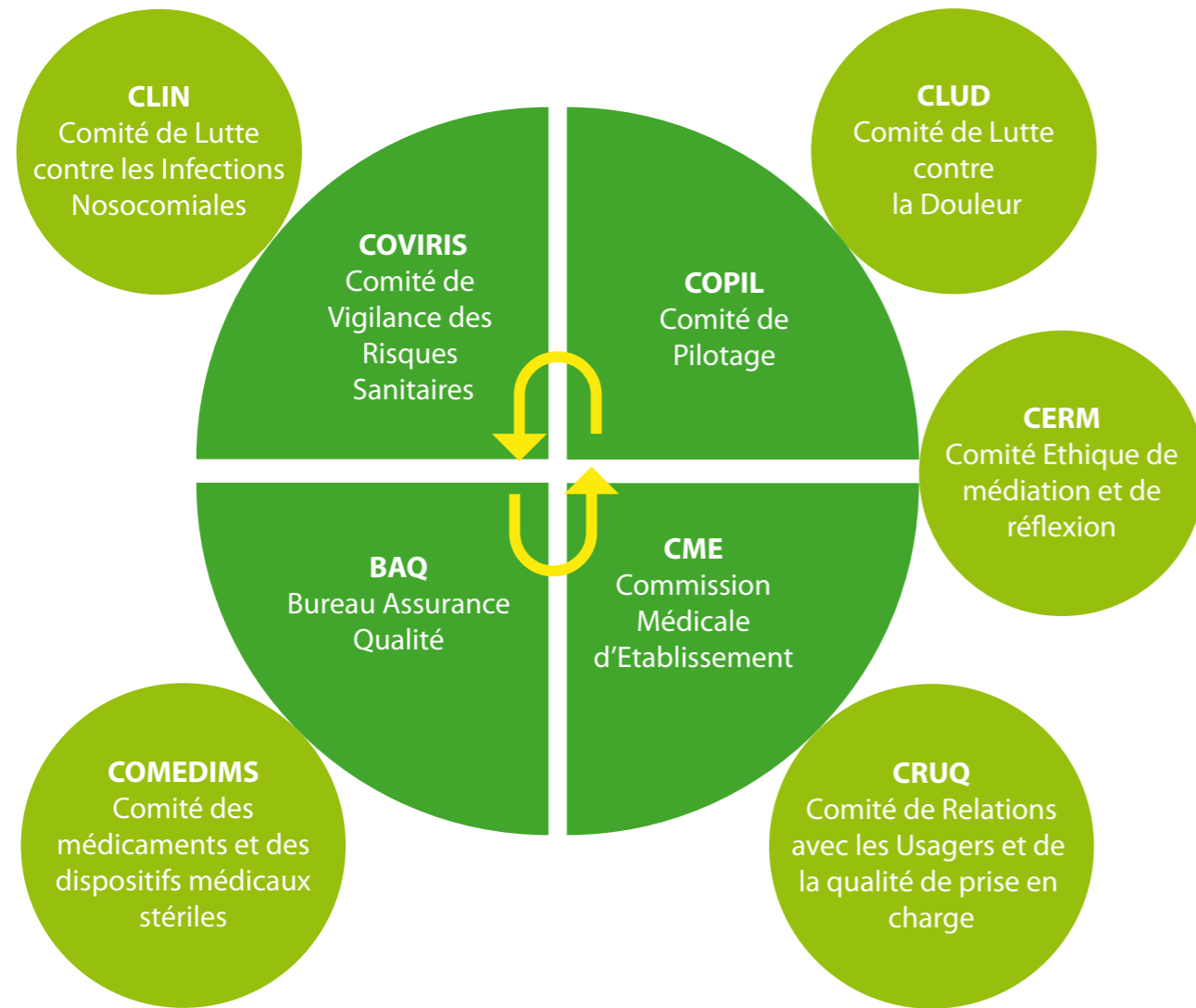
Cela est vrai mais par exemple, une de nos internes vient de décrocher un travail en clinique dès l'obtention de sa thèse et la fin de l'internat. Le travail au sein de structures privées est différent, puisqu'il a lieu dans des petites structures la plupart du temps. Mais le travail reste conséquent et intéressant. Il est vrai que toute notre formation s'effectue au sein du monde hospitalier et qu'il est difficile d'en partir mais les contraintes géographiques, notamment en région parisienne, ne laissent pas forcément le choix. Techniquement, il y a beaucoup à faire et la dynamique est moins ralentie par l'administration hospitalière, même si l'objectif mercantile reste présent.

👉 Que conseillerez-vous à des étudiants en pharmacie voulant passer l'internat pour travailler à l'hôpital ?

D'accorder beaucoup d'importance à leur année d'externat. L'arrivée des AHU (étudiant pharmacien en 5ème année hospitalo-universitaire) à Bégin depuis 4-5 ans a fait forte impression, au point même que les médecins appuient leur recrutement. Ils contribuent à l'activité de l'hôpital d'une manière inattendue : par exemple, le nombre de déclarations de pharmacovigilance a été multiplié par 5, signe de leur influence sur les médecins.

Il faut être ouvert lors de son stage, même si l'on ne se destine pas à travailler en milieu hospitalier, C'est un moment privilégié, de contact avec les patients, les médecins et les infirmières.

À noter : Des postes sont ouverts ponctuellement à des pharmaciens civils en production à la Pharmacie Centrale des Armées à Orléans et tous les semestres pour les internes civils dans les hôpitaux militaires.



PEAU NEUVE POUR LES ÉTUDES DE PHARMACIE

Instances et comités à l'hôpital au service de la qualité et de la gestion des risques

interview réalisée par
T. Fourniols

Face aux constats d'un taux d'échec croissant et de l'errance de certains étudiants de filière en filière, l'idée de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) a été lancée par Mme Péresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) en 2008.

L'objectif annoncé est plus large, puisqu'il vise à rendre compatible les études de santé dont pharmacie avec le système LMD (licence-master-doctorat) européen. (cf. schéma central des études pharmaceutiques). Les objectifs sont une meilleure souplesse dans l'orientation et la réorientation afin d'éviter les années blanches et les redoublements. Ces changements ne devant pas empêcher les étudiants d'acquiescer à la fois une formation scientifique de qualité, des compétences dans tous les domaines concernant le médicament et les bases nécessaires aux cursus plus longs (doctorat d'université ou internat).

La réforme mise en place à la rentrée universitaire 2010-2011 au niveau PACES se poursuit progressivement dans les années supérieures, avec des textes votés année par année pour la promotion 2016 (actuellement en 3^{ème} année) et réadaptés l'année suivante.

Les plus :

- Mise en place d'une équivalence LMD avec des passerelles attrayantes vers des L2 sciences, L3 biologie (pour les doublants), filières professionnalisantes (préparateur en pharmacie) ou encore vers des écoles paramédicales.
- Elle autorise aussi le « droit au remord » permettant aux étudiants ayant validé une L2 santé de se réorienter dans une filière à laquelle ils pouvaient également accéder à la suite du concours de la PAES.
- Semestrialisation et système des ECTS (European Credits Transfer System) permettent l'intégration des études de Pharmacie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, facilitant ainsi la mobilité des étudiants. Une conséquence en est l'allègement des examens, désormais limités à 5 UE (Unité d'enseignement) par semestre, et le renforcement du contrôle continu.
- Instauration d'UEs optionnelles (UEO) dès la troisième année conduisant à l'individualisation du parcours de chaque étudiant, déterminant progressivement sa spécialisation.
- La réforme des études de Pharmacie permet l'insertion d'un parcours Master à la Formation Commune de Base (FCB) en pharmacie. Auparavant le M1 Santé, indispensable aux filières Industrie et Recherche, se déroulait en parallèle et selon des emplois du temps non-synchronisés. Il n'était alors pas rare de devoir choisir entre assister à une UE de FCB ou une UE de Master.

Les recommandations nationales sont émises par la Commission Pédagogique Nationale des Études de Santé (CPNES) spécialement instaurée, puis adaptées au niveau de chaque UFR (Unité de Formation et Recherche). Celles-ci développent alors leurs propres programmes.

Les élus étudiants au sein des comités pédagogiques des Facultés et la fédération des associations générales étudiantes (FAGE) au niveau national siègent et agissent pour améliorer la réforme et formulent des propositions : par exemple, révision du contenu des programmes de PACES S1, ou définition d'un quantum minimum d'ED.

Au bout des deux années écoulées, le temps d'un premier bilan est arrivé. Les conclusions suivantes sont faites de notre niveau :

Les Moins

➤ La mutualisation de la PAES s'est en partie faite au détriment de l'ancienne PCEP1. Le bagage essentiel de l'étudiant en pharmacie tel que la botanique, la galénique ou la chimie organique sont moins présent au programme de cette première année. Si on ajoute à cela la diminution des cours de FCB au 2^{ème} semestre de 4^{ème} année, la conséquence est la densification des 2^{ème} et 3^{ème} années.

La promotion réforme progresse à l'aveugle chaque année et subit plus qu'elle n'adhère aux évolutions.

Changements concrets pour Paris Descartes

➤ La spécialisation est repoussée au deuxième semestre de la quatrième année, désormais consacrée à la finalisation d'un Master 1 et au lancement des filières Industrie-Recherche / Internat / Officine.

➤ Une partie des parcours de M1 et tous à terme ne nécessiteront plus d'inscription supplémentaire mais simplement un nombre d'UE optionnelles (UEO) minimum.

Ce qui ne changera pas

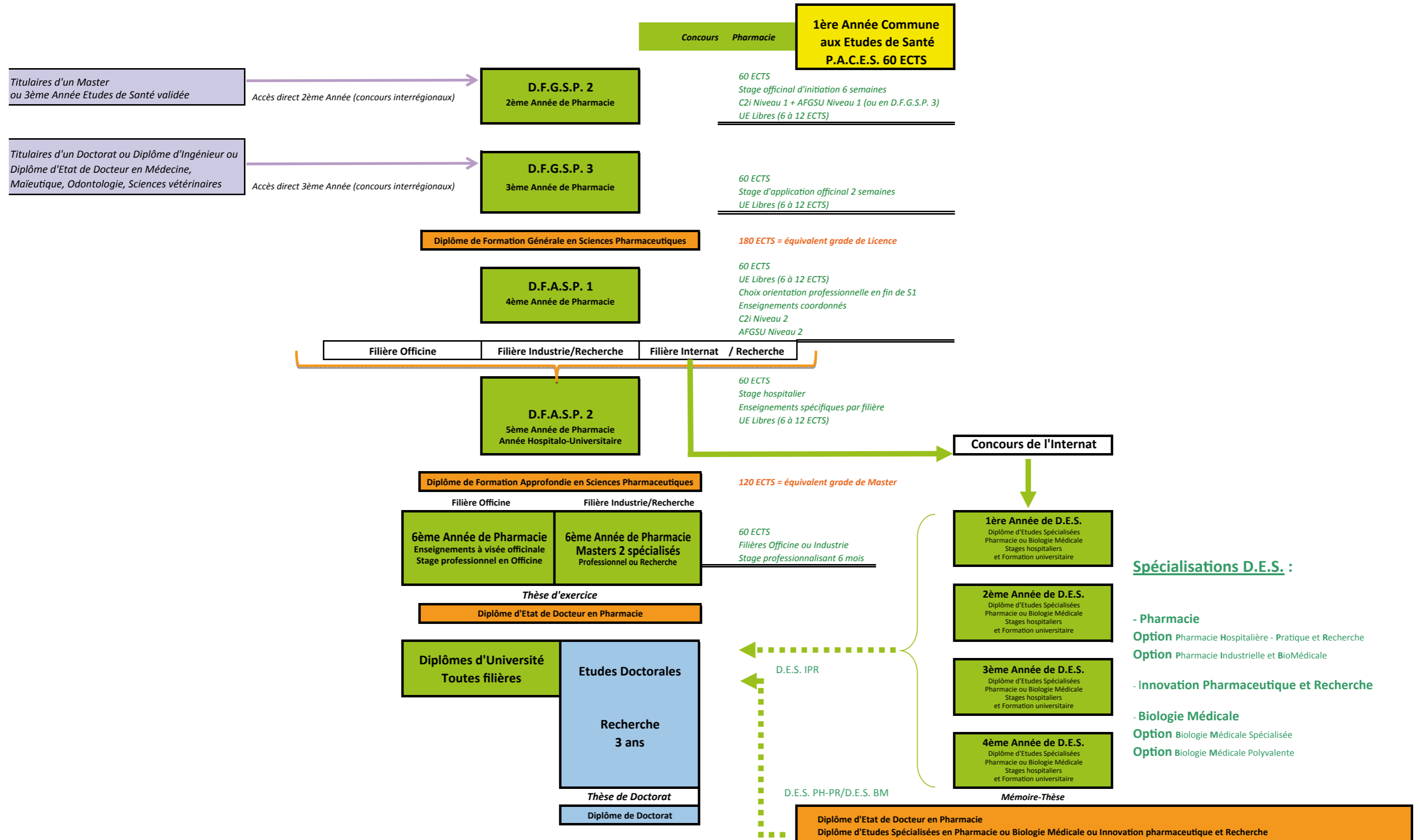
➤ Le nombre d'années d'études : contrairement aux autres pays européens où les études de pharmacie durent 5 ans, ce sera toujours 6 pour les filières courtes.

➤ 5^{ème} année hospitalo-universitaire pour toutes les filières, avec d'éventuelles négociations pour des dérogations sur le S2 pour des stages extra-hospitaliers.

Il reste encore beaucoup d'inconnues sur les années de filières et l'internat. Plusieurs demandes ont été formulées par les étudiants actuels de ces filières, relayées par les élus étudiants, mais il reste impossible de savoir si elles donneront suite, aucun texte n'ayant encore été voté.

Nous remercions Pierre-Axel Vinot (élu suppléant UFR) pour son aide apporté à la rédaction de cet article.
Marie Hullo et Thibaut Fourniols

LES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES





Les doubles cursus en France ont pour objectif de développer la recherche en sciences médicales et de permettre aux étudiants qui le choisissent d'enrichir leur formation en vue d'une carrière hospitalo-universitaire.

Pourquoi un double cursus ? Et pourquoi faire de la recherche précocement ?

Quelle que soit la manière avec laquelle on le réalise, cette formation originale possède l'avantage d'assouvir notre curiosité. De plus elle permet de lier nos enseignements théoriques par une approche différente mettant l'accent sur la compréhension et l'utilisation par l'étudiant de ces connaissances au cours de nombreux stages de recherches, point commun des différents cursus pharmacie-sciences.

Mais, quelle différence avec une formation classique de pharmacie enchaînée avec une thèse de sciences ?

Comme le montre le schéma différentiel entre études de pharmacie normales en vue de la recherche par rapport au cursus école de l'Inserm, la différence principale est l'arrivée du M2 à la fin de la troisième année de pharmacie. Il s'agit d'une année de césure consacrée à la recherche. A noter qu'on ne perd pas une année puisque celle-ci aurait dû être effectuée plus tard de toute façon. D'une manière unanime, nous vous dirons que cette année de recherche fondamentale permet de prendre du recul et de gagner en maturité. Les cours et le stage de M2-Recherche font souvent appel à la réflexion et à des devoirs personnels de l'étudiant du type étude d'articles scientifiques et rapports bibliographiques.

De plus, nous pouvons alors aborder l'année hospitalo-universitaire avec une vision différente de celle des autres. A tout moment, il nous est possible de faire interagir les différentes sphères qui ont composé notre cursus : de la pathologie vue en clinique à la recherche fondamentale qui nous permettra de remettre en question notre savoir. Quelle que soit la filière choisie par la suite, même en s'éloignant de la recherche, ce parcours sera bénéfique. N'oublions pas que la thèse de sciences (doctorat) est le diplôme par excellence reconnu internationalement, et ce dans tous les domaines, même non scientifiques.

Comment faire ces doubles cursus ?

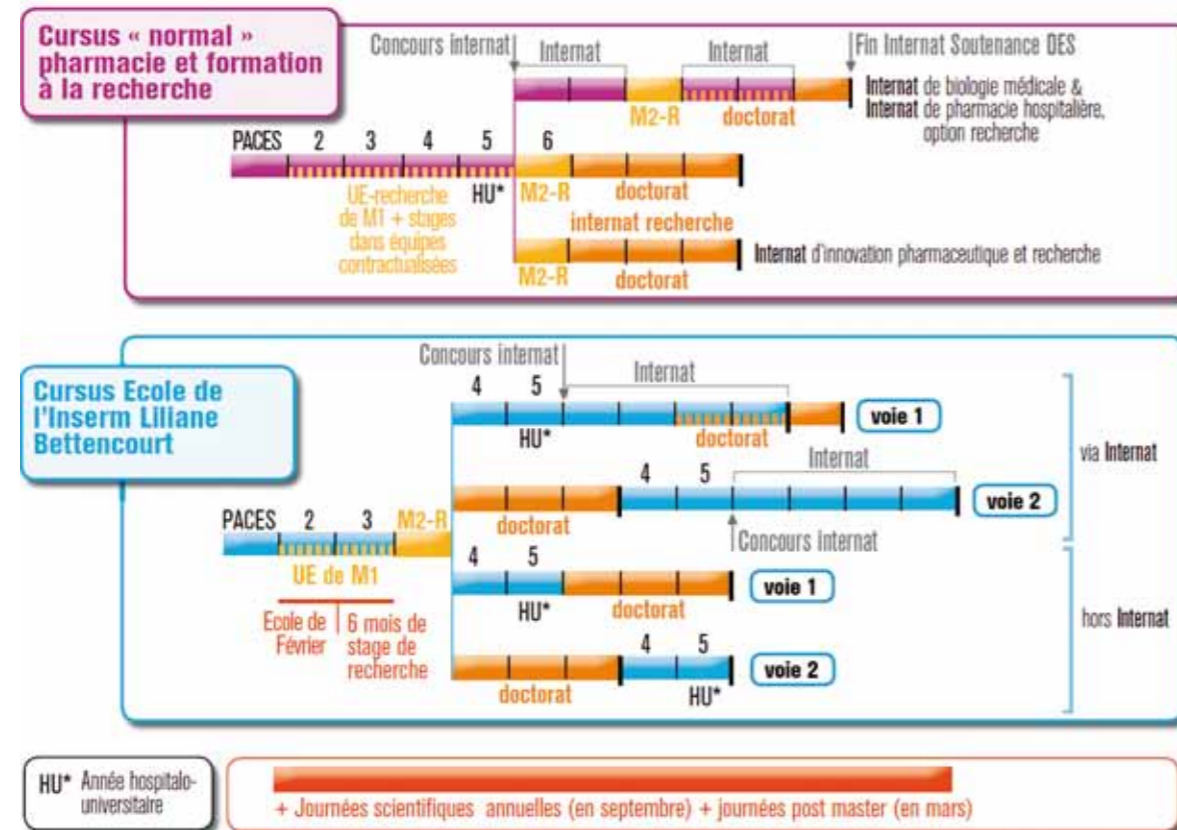
Plusieurs formations parallèles coexistent, avec chacune leurs avantages et leurs limites :

- **Paris Descartes** est aujourd'hui la seule faculté à proposer un **parcours pharmacie-sciences** intégré pour une dizaine de ses étudiants chaque année. Axé sur des cours supplémentaires durant la 2^{ème} année et des stages durant les périodes estivales, il n'inclue pas le M2 de manière précoce. Il souffre aujourd'hui d'un problème de financement des bourses des étudiants engagés.
- **L'École de l'Inserm Liliane Bettencourt** propose aux étudiants de deuxième année de Médecine et de Pharmacie de **toute la France** une formation précoce à la recherche. La sélection des étudiants se déroule en plusieurs étapes. Il y a une première sélection faite par la faculté qui propose aux élèves retenus d'envoyer leur dossier à l'école de l'INSERM avant décembre. Cette dernière retient, tous les ans 50 élèves pour participer à une formation de 15 jours appelée « l'école de février ». En juin de la même année, ces 50 élèves passent un concours oral à l'issue duquel environ 25 des participants sont invités à poursuivre ce double cursus avec un soutien financier. Chaque année, toutes les promotions de l'École de l'Inserm se retrouvent aux Journées de Septembre où chaque étudiant présente les travaux réalisés lors de ses stages. Les étudiants doivent rapidement décrire leur sujet de stage à l'ensemble des promotions et les personnes intéressées peuvent ensuite les rejoindre autour de leur poster qui détaille leurs travaux de recherche. Les promotions qui ont fini leur Master 2 se retrouvent également au mois de mars à l'occasion des Journées Post-Master qui abordent un thème particulier et où des conférenciers prestigieux sont invités.

DOUBLES-CURSUS SCIENCES, CHEMIN DIRECT VERS LA RECHERCHE ?

➔ **L'École Normale Supérieure** propose aussi une formation précoce à la recherche : le Second concours Médecine Pharmacie Sciences des Ecoles Normales Supérieures s'adresse aux étudiants en cours de deuxième année de médecine ou de pharmacie. Il a pour but de sélectionner des étudiants qui pourront ensuite participer au cursus Médecine Pharmacie Sciences de l'ENS.

Il est également possible de poursuivre ces doubles cursus **en autonomie**, en prenant contact directement avec votre faculté. Nous vous conseillons, cependant, de prendre contact avec l'AMPS afin de faciliter vos démarches.



PARCOURS DE PHARMACIENS EN INDUSTRIE

Créée en 2009, l'Association Médecine/Pharmacie Sciences (AMPS) a pour objectif principal de **rassembler les étudiants des double cursus médecine-sciences et pharmacie-sciences** en France. L'AMPS encourage une approche multi-disciplinaire de la médecine et de la pharmacie. Elle permet aux étudiants des différentes facultés de médecine et de pharmacie, ayant des compétences différentes, d'échanger leurs idées et d'interagir entre eux. Nous comptons parmi nos membres des étudiants en médecine ou pharmacie qui suivent (ou ont suivi) une double formation précoce médecine/sciences ou pharmacie/sciences. Ils sont donc externes, internes, en master ou doctorants. Cette formidable diversité permet de mettre en commun les différentes expertises scientifiques indispensables à une formation clinique de qualité.

Pour plus d'informations rendez-nous visite sur notre site : www.amps.asso.fr
ou envoyez-nous un mail : bureau.amps@gmail.com

Je tiens à remercier l'Association Médecine Pharmacie Sciences (AMPS) et sa présidente Sophie Hello pour leur aide apportée à la rédaction de cet article
Thibaut Fourniols

INTRODUCTION

Au fur et à mesure de mes interviews, et des rencontres et messages échangés avec les professionnels en pharmacie, certaines paroles sont revenues plusieurs fois de manière étonnante, donnant un aperçu de l'avenir et des conseils précieux de la part de pharmaciens de différentes disciplines. J'aimerais les partager avec toi, étudiant ou jeune professionnel de la pharmacie.

Les évolutions du marché du travail n'épargnent plus les pharmaciens. En effet, le monopole pharmaceutique recule en Europe, et affectera peut-être la France un jour proche. Cependant, si le diplôme de pharmacie perd de sa valeur, les compétences qui lui sont associées sont toujours autant recherchées.

Concernant les parcours suivants et les autres du journal, vous serez peut-être étonnés que peu soient qualifiés de classiques : passage par différents domaines, différence entre M2/DEA effectué à l'origine et travail actuel. Cela est normal, car si l'idéal du parcours cohérent hante nos choix d'orientation, et que nous avons l'impression que nos spécialisations nous destinent à un seul métier, avec pour seul horizon une éventuelle ascension hiérarchique, il n'en est rien. L'avis des professionnels est unanime : notre carrière dépend essentiellement des rencontres et des opportunités que nous aurons pu saisir, et non de nos diplômes. Prenez ces parcours comme des exemples de trajectoire possible, mais ne cherchez pas à simplement les imiter.

Alors, comme le dit le titre de ce journal, soignez votre avenir, en soignant votre réseau (voir article détaillé page 18), et en restant à l'affût des opportunités qui surgissent chaque jour, insensiblement.

Thibaut Fourniols

Thibault AMELLER, Directeur des Opérations de Laboratoires chez CIToxLAB

Pouvez-vous nous indiquer quel a été votre parcours universitaire avant d'intégrer le monde de l'industrie pharmaceutique ?

Je suis pharmacien de formation option industrie issu de Chatenay-Malabry, et titulaire d'un DEA de Biopharmacie et Pharmacotechnie (équivalent Master 2, option ciblage nanoparticulaire des médicaments) qui m'a permis de décrocher l'allocation de recherche pour effectuer une thèse de sciences de l'Université Paris-Sud (sujet : Préparation et évaluation biologique de nanosphères et de nanocapsules à base de copolymères polyester / PEG chargées en anti-cérogène).

Ma double formation (pharmacien et docteur ès sciences) a été un atout majeur pour décrocher le premier poste au sein de CIT à l'époque et nouvellement CIToxLAB. En effet, cette entreprise possède des clients anglo-saxons qui connaissent

l'équivalence de la thèse de sciences et qui apprécient ce niveau de formation chez un Directeur d'études. La thèse de sciences m'a également permis de pratiquer plusieurs disciplines telles que la galénique, la biologie moléculaire, la culture cellulaire et l'expérimentation animale qui étaient toutes en adéquation avec le profil recherché.

Avez-vous eu différentes expériences professionnelles avant d'arriver dans votre entreprise actuelle ?

Avant mon recrutement peu de temps après la soutenance de la thèse de sciences, mes expériences professionnelles étaient liées à une activité de pharmacien assistant dans différentes officines pendant mes études. Cela n'a pas été un handicap puisque que j'ai pu m'adapter de façon réactive et apprenante dans un environnement nouveau respectant les Bonnes Pratiques de Laboratoires.

Pouvez-vous me présenter l'entreprise dans laquelle vous travaillez et le rôle attribué aux pharmaciens dans celle-ci ?

CIToxLAB est un sous-traitant de l'industrie pharmaceutique, cosmétique et chimique, spécialisé dans les études précliniques de toxicologie, pharmacologie de sécurité mais aussi pharmacocinétique. Nous utilisons aussi bien des méthodes alternatives (modèles vitro) que des modèles animaux. Les pharmaciens ont deux rôles majeurs dans la structure : la responsabilité de la délivrance des préparations et la tenue de notre pharmacie mais aussi un rôle dans la direction scientifique et logistique d'études précliniques.

En quoi consiste exactement votre métier ?

En tant que Directeur des Opérations de Laboratoires, j'assure la direction de l'ensemble des laboratoires servant de support aux études précliniques réalisées. A ce titre, je dirige les activités analytiques (contrôle des formulations administrées et bioanalyse), la pharmacie, le service de biologie clinique et génomique ainsi que la Toxicologie Génétique et in vitro. Ce métier est polyvalent puisqu'il s'agit d'un rôle managérial prépondérant (adéquation des effectifs, réussite d'objectifs, lean management*, planification des études, amélioration continue), d'un rôle commercial (discussions avec les clients, réalisation d'audits ou d'inspections) mais aussi scientifique (veille scientifique, participation à des congrès). Enfin, CIToxLAB étant reconnu comme conforme aux Bonnes Pratiques de Laboratoires, l'ensemble du cadre de ces missions est réalisé en respect avec les objectifs qualité du centre.

*Glossaire :

Lean management : Technique de management inspiré du système de production de Toyota. C'est la participation de l'ensemble des employés d'une entreprise à la lutte contre le gaspillage en chassant tout ce qui produit de la «non-valeur ajoutée».

Votre entreprise accepte-t-elle régulièrement des stagiaires ? A quel niveau et pour quels travaux ?

En fonction du niveau d'activité et de la charge, nous acceptons régulièrement des stagiaires soit en alternance pour former de futurs collaborateurs, soit pour mettre en place de nouvelles techniques. Certains étudiants de pharmacie ont soutenu leurs thèses d'exercice sur la base d'un sujet réalisé dans notre structure, d'autres ont validé leurs stages de master. Nous avons même accepté un thésard avec un contrat CIFRE en partenariat avec l'Université qui est ensuite devenu un collaborateur.

Diriez-vous que votre secteur est une branche offrant beaucoup d'opportunités à l'heure actuelle et dans l'avenir ?

L'industrie pharmaceutique est actuellement en pleine restructuration et fait appel à de nombreux sous-traitants pour des activités qui ne sont plus réalisées en interne mais à l'externe. Il s'agit donc d'un secteur d'activité avec un marché fort et en pleine croissance selon les observateurs financiers mondiaux.

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en pharmacie motivés pour la toxicologie ou pour l'industrie en général ?

De compléter la formation théorique par des stages dans les entreprises afin de voir la réalité des métiers de la toxicologie qui sont nombreux et variés. Éventuellement, si un stage industriel ne s'est pas déroulé selon les attentes de l'étudiant, de ne pas abandonner et de persévérer.

Parcours recueilli par
Thibaut Fourniols

Dominique Leblanc, directrice scientifique et qualité chez les Laboratoires Carilène

Pouvez-vous nous indiquer quel a été votre parcours universitaire avant d'intégrer le monde de l'industrie pharmaceutique ?

1984 :
Thèse de troisième cycle en Pharmacie industrielle

1983 :
D.E.A de Pharmacotechnie Industrielle

1980 :
D.E.S.S de Biopharmacie Galénique

1976 :
Diplôme d'Etat de Pharmacien

Avez-vous eu différentes expériences professionnelles avant d'arriver dans votre entreprise actuelle ?

2011 :
A ce jour Directeur Qualité Laboratoires Carilène

2010 :
Pharmacien resp. Directeur Qualité Laboratoires SGS

2009 :
Pharmacien resp. Directeur AQ, CQ, Validations Laboratoires WAYPHARM

2008 :
Pharmacien resp. Laboratoires ENCYSIVE (filiale de PFIZER)

2008 :
Expert Qualité Laboratoires HRA PHARMA

2007 - 2008 :
Expert R.D.Pharmaceutique Laboratoires ACTEON PIERRE ROLLAND

1984 - 2006 :
Directeur scientifique des Laboratoires SEPTODONT

1983 - 1984 :
Responsable du Laboratoire de Pharmacie Galénique des Laboratoires CHAUVIN

1980 - 1983 :
Assistante au Laboratoire de Pharmacie Galénique (Fac. Pharma Lille)

Pouvez-vous me présenter l'entreprise dans laquelle vous travaillez et le rôle attribué aux pharmaciens dans celle-ci ?

Les Laboratoires Carilène sont spécialisés dans la fabrication de dispositifs médicaux. Les pharmaciens s'occupent de la direction qualité uniquement.

En quoi consiste exactement votre métier ?

Activités, responsabilités, missions

Mettre en place le Système de Management de la Qualité.

➔ Déployer les piliers qualité : gestion de la documentation, audits, déviations, réclamations, CAPAs*, gestion des filiales.

➔ Réaliser les audits Qualité pour les médicaments et les dispositifs médicaux.

➔ Préparer l'agrément ISO 13485*. Préparer les audits du corps notifié.

➔ Animer le département Qualité, piloter par la mise en place de référents qualité ce déploiement au sein de tout le laboratoire.

➔ Gérer le Contrôle Qualité.

Diriger et Coordonner le Développement de Dispositifs médicaux.

Représenter le Laboratoire auprès de la Communauté scientifique.

➔ Représenter le Laboratoire auprès des experts. Préparer les présentations scientifiques des produits nouveaux à l'International avec les experts concernés.

➔ Représenter la R.D. au cours des Inspections des autorités de tutelle et pour la défense des dossiers d'enregistrement.

➔ Communiquer auprès des filiales et clients export pour toute demande d'ordre scientifique.

➔ Collaborer à la rédaction des publications scientifiques.

Qualités requises

- Excellente connaissance de la réglementation.
- Capacité à résoudre les problèmes sans installer d'usine à gaz (la terreur des dirigeants).
- Grande capacité de persuasion : les responsables qualité étant souvent considérés comme des « empêcheurs de tourner en rond » par la Direction marketing et générale et les services Production, notamment en période de crise.

Votre entreprise accepte-t-elle régulièrement des stagiaires ? A quel niveau et pour quels travaux ?

Oui, apprenti Qualité en alternance de Chatenay-Malabry en Master 2.

Diriez-vous que votre secteur est une branche offrant beaucoup d'opportunités à l'heure actuelle et dans l'avenir ?

Oui, la plupart des offres d'emploi concernent la compliance : Regulatory Affairs, Quality (cf. site du LEEM).

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en pharmacie motivés pour l'assurance qualité ou pour l'industrie en général ?

1. Ne pas commencer une activité en Qualité sans avoir fait un passage sur le terrain en fabrication ou en CQ ce qui fait appréhender les problématiques Qualité en connaissance du terrain et se faire ainsi accepter par ce terrain lorsque l'on intègre un département Qualité.

2. Compléter la formation Qualité par :

➔ une formation réglementaire (pour devenir « Compliance Manager » qui englobe Qualité et réglementaire) ;

ou

➔ une formation marketing (double formation très recherchée dans le domaine des biotechnologies) ;

ou

➔ une formation Contrôle Qualité : c'est la condition exigée pour devenir Pharmacien responsable.

* Glossaire :

AQ : assurance qualité

CQ : contrôle qualité

R.D. : recherche et développement

CAPA : Corrective and preventive action = ce sont l'amélioration des processus d'une organisation prises pour éliminer les causes de non-conformités ou d'autres situations indésirables. Les CAPA sont un concept au sein des bonnes pratiques de fabrication. Il met l'accent sur la recherche systématique des causes de non-conformités afin d'éviter leur répétition (action corrective) ou leur apparition (action préventive).

Agrément ISO 13485 : La norme ISO 13485 précise les exigences des systèmes de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux. Différents aspects à mettre en œuvre concernent :

- Le respect des exigences réglementaires ;
- La maîtrise des procédés spéciaux ;
- L'analyse du risque le long du développement des produits ;
- Les essais cliniques et le suivi à long terme de ces essais ;
- L'organisation de la matériovigilance ;
- La maîtrise de la traçabilité de la configuration de chaque dispositif médical livré.

Parcours recueilli par
T. Fourniols

Philippe Czarnik, Chef de projet et attaché scientifique régional chez Bouchara-Recordati.

Pouvez-vous nous indiquer quel a été votre parcours universitaire avant d'intégrer le monde de l'industrie pharmaceutique ?

J'ai effectué mon doctorat de pharmacie au sein de la faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry (Paris XI). A partir de la cinquième année, le choix a été de m'orienter vers la filière industrie et plus particulièrement vers les fonctions marketing. Cette voie m'a amené à compléter une année en mastère spécialisé Intelligence marketing au sein d'HEC permettant ainsi de déboucher sur un stage puis un premier poste.

Pouvez-vous nous décrire plus précisément les conditions d'accès et les avantages apportés par une formation dans une école de commerce ?

Plusieurs opportunités sont offertes aux étudiants en pharmacie souhaitant se spécialiser dans le domaine du marketing. Sur la région parisienne, différentes écoles, parmi lesquelles l'ESSEC, HEC et l'ESCP proposent des mastères spécialisés qui se déroulent sur une année, chacun avec leur particularité. Une autre possibilité, dans le cas de l'ESSEC, est d'effectuer une admission sur titre pour ainsi rejoindre le programme de la grande école et réaliser un cursus en 2 ans.

Dans tous les cas, quelle que soit la formation choisie, l'admissibilité est dans un premier temps obtenue sur dossier, pour ensuite aboutir sur des entretiens validant l'intégration dans le cursus. Ces derniers ont par ailleurs un coût non négligeable (de l'ordre de 15 000 €) mais apportent des avantages indéniables en termes :

- De formation : enseignement axés sur le marketing, la gestion de projet.
- Le développement des capacités de travail, plus en lien avec le domaine de l'entreprise : en comparaison au cursus des études pharmaceutiques où l'on est souvent bien seul face à ses cours, les méthodes de travail en école de commerce se font sur le mode anglo-Saxon. On travaille en équipe, sur des études de

cas concrets, le tout aboutissant à une présentation devant les enseignants et des professionnels.

- Le développement du réseau : C'est là aussi un point extrêmement important sur lequel on peut capitaliser. En intégrant une école, on est aussi amené à rencontrer de nombreux professionnels au sein de domaines d'activité variés. Mon premier stage a été décroché de cette manière !

Avez-vous eu différentes expériences professionnelles avant d'arriver dans votre entreprise actuelle ?

Avant d'occuper ma fonction actuelle, j'ai eu l'occasion de travailler pendant près d'un an et demi au sein de la firme MSD France (ex-Schering-Plough). Dans un premier temps stagiaire, j'ai eu la chance de décrocher ensuite un poste en tant que chef de produit rhumatologie sur la spécialité Remicade®, une immunothérapie indiquée dans différentes pathologies auto-immunes (Polyarthrite Rhumatoïde, Spondylarthrite Ankylosante mais aussi maladie de Crohn ou encore Psoriasis) : un domaine thérapeutique particulièrement stimulant ! Cette première fonction a été riche en enseignements, elle m'a permis de me forger mes premières armes : une première expérience en gestion de projet (réaliser en temps et en heure chaque campagne !), la rencontre de nombreux intervenants (professionnels de santé, associations de patients) ayant chacun des problématiques spécifiques, le développement d'idées à partir de données d'études de marché pour ensuite être force de proposition au sein de l'unité thérapeutique.

Pouvez-vous me présenter l'entreprise dans laquelle vous travaillez et le rôle attribué aux pharmaciens dans celle-ci ?

Je travaille actuellement au sein de la firme Bouchara-Recordati, filiale française d'un laboratoire Italien implanté à l'international. En France plus spécifiquement, l'entreprise développe trois domaines d'activité : la division pharmacie –avec des spécialités OTC et génériques–, la division éthique –avec des

spécialités dans le domaine de la cardiologie, de l'urologie...–, et la division méthadone.

Les pharmaciens sont bien évidemment impliqués dans de multiples fonctions : réglementaires, le pharmacien étant dans ce cas garant du respect de la réglementation, marketing, où le pharmacien peut capitaliser sur sa formation de scientifique ou encore commerciale, le pharmacien pouvant être amené à occuper des fonctions de management.

En quoi consiste exactement votre métier ?

Depuis fin 2011, j'occupe une fonction particulière de chef de projet et attaché scientifique régional sur une spécialité particulière, la méthadone. C'est un traitement dont l'AMM est détenue par l'Assistance-Publique des Hôpitaux de Paris (APHP). Dans ce contexte, notre rôle est de transmettre à destination des professionnels de santé impliqués dans le soin aux usagers de drogues les informations relatives au plan de gestion des risques (plan élaboré conjointement avec l'ANSM) : mesures de pharmacovigilance renforcée, informations relatives aux conditions de prescriptions et de délivrance, mesures de minimisation des risques pour éviter notamment les intoxications pédiatriques.

Ma fonction dans ce cas est double : je me partage entre le rôle de chef de projet, en ayant pour mission la réalisation de support de formation et d'information des équipes, et celui d'attaché scientifique régional. Par cette deuxième activité, je suis amené à être en contact directement avec les professionnels de santé pour assurer la transmission des informations relatives au plan de gestion des risques.

Diriez-vous que votre secteur est une branche offrant beaucoup d'opportunités à l'heure actuelle et dans l'avenir ?

Dans un contexte économique qui évolue, l'industrie pharmaceutique connaît actuellement de profonds changements, en particulier dans le domaine des fonctions marketing et commerciales. Il reste cependant toujours possible de trouver un stage et un premier poste, même si cela semble moins fluide qu'auparavant !

En tant que pharmaciens, nous avons cependant la chance d'avoir un diplôme sans équivalent qui, assorti

d'une spécialisation en école de commerce, nous donne le maximum de chances pour évoluer dans le domaine de la santé (industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux). Le tout est de rester à l'affût des opportunités et de ne pas hésiter à se lancer !

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en pharmacie motivés pour l'industrie en général ou par le marketing ?

S'il est une chose primordiale pour toute personne souhaitant évoluer dans le domaine du marketing, c'est de ne pas hésiter à se confronter aux fonctions commerciales ! Un passage « par le terrain » est source de nombreux enseignements tant du point de vue de la transmission des informations (argumenter et être convaincant), que d'un point de vue organisationnel (apprendre à identifier les besoins de chacun et gérer les priorités).

Un deuxième conseil peut être celui de développer son réseau : cela permet de se faire connaître, d'identifier des opportunités mais aussi de rencontrer de nombreuses personnes ayant chacune des aspirations diverses et variées, à l'image de ce que l'on vit au quotidien dans le monde de l'entreprise. Et ça commence dès la fac !

*Parcours recueilli par
Thibaut Fourniols*

Anne Charbonnet,

Responsable Assurance Qualité et Affaires Réglementaires au sein du ID&I de Compiègne

Pouvez-vous nous indiquer quel a été votre parcours universitaire avant d'intégrer le monde de l'industrie pharmaceutique ?

Bac C : 1985

Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie : sept. 1991
DEA en biochimie des protéines (Paris VII/ Institut Pasteur) : sept. 1991

Stage de 6ème année de pharmacie : centre de recherches - laboratoires HOECHST - Francfort Allemagne

Post doc en biochimie des protéines (Max Planck Institut - Munich Allemagne) : 1991-1992

UV (unité de valeur) qualité (Université Technologique de Compiègne) : 1998

Avez-vous eu différentes expériences professionnelles avant d'arriver dans votre entreprise actuelle ?

De 1993 à 1998, travail en officine.

Après obtention de l'UV qualité, travail de 1999 à 2000 en tant que responsable AQ chez Boehringer Ingelheim.

Travail chez Sanofi de 2001 à ce jour :

- Pharmacien AQ site (2 ans).
- Pharmacien affaires réglementaires site (3 ans).
- Pharmacien affaires réglementaires au ID&I (Industriel Development and Innovations) (3 ans) puis charge d'encadrement d'une équipe de 3 personnes (2 ans).
- Responsable Assurance Qualité et Affaires Réglementaires depuis 2011.

Pouvez-vous me présenter l'entreprise dans laquelle vous travaillez et le rôle attribué aux pharmaciens dans celle-ci ?

SANOFI est une multinationale présente sur les 5 continents, résultat de la fusion d'Aventis et de Sanofi-synthelabo. La présence de docteurs en pharmacie est liée à la législation française sur les métiers touchant à la fabrication et la libération des médicaments, ainsi qu'aux obligations d'astreintes.

En quoi consiste exactement Le métier de Responsable Assurance Qualité et Affaires Réglementaires au ID&I ?

Encadrement direct d'une équipe de 5 personnes (3 cadres réglementaires, 1 cadre AQ et 1 technicien

documentation) et encadrement fonctionnel d'1 technicien en galénique/packaging et d'1 technicien analyste intervenant comme relais AQ.

Mes missions consistent en du management d'équipe, de la gestion de projet, de la veille réglementaire, de la rédaction des dossiers, la libération des lots, et de l'Assurance qualité classique : gestion de documentations, déviations, CAPA, réclamations, audits...

Les Qualités requises sont l'adaptabilité, la détermination, la patience et savoir travailler en équipe et en transversal.

Votre entreprise accepte-t-elle régulièrement des stagiaires ? A quel niveau et pour quels travaux ?

Par exemple cette année au sein du ID&I et pour le département AQ & réglementaire, proposition de stage de 6 mois pour un étudiant en qualité en 6ème année avec rédaction de la thèse d'exercice (3 thèses à ce jour avec les facultés de Tours et d'Amiens). En revanche, pas de besoin pour l'instant en affaires réglementaires.

Au sein du site de Compiègne, beaucoup de postes proposés en AQ mais sous couvert d'un contrat en alternance (technicien et/ou cadre).

Diriez-vous que votre secteur est une branche offrant beaucoup d'opportunités à l'heure actuelle et dans l'avenir ?

Nous traversons une période difficile en raison des restructurations, de la concurrence des génériques, de l'absence de blockbuster, tout cela imposant à l'industrie pharmaceutique mondiale, quel que soit le groupe, de s'adapter et de trouver des nouvelles plateformes de croissance.

Maintenant, il reste de belles opportunités pour toute personne se spécialisant en affaires réglementaires et/ou en qualité pour peu qu'elle soit motivée et mobile.

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en pharmacie motivés pour les affaires réglementaires ou l'industrie en général ?

Multiplier les expériences et les stages dès que possible et ceci dans différents groupes. Si l'on vise le corporate (structures centrales), ne pas omettre un passage par les sites de production.

*Parcours recueilli par
T. Fourniols*

INTERVIEW D'ALAIN BERTHON, docteur en pharmacie, pharmacien d'officine et vice-Président national de Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI)

Pouvez-vous nous indiquer quel a été votre parcours universitaire ?

J'ai obtenu mon diplôme de Pharmacien en 1976 à la faculté de pharmacie de Tours, option Industrie, puis le diplôme de l'institut européen de pharmacie industrielle de Montpellier. J'ai obtenu un D.U. de maintien à domicile pendant mon activité officinale.

En 1986, j'ai rejoint Pharmacien Sans Frontières, qui n'existe plus en tant que telle depuis.

A l'heure actuelle, coexistent deux grandes ONG humanitaires de Pharmacie : PHI (Pharmacie Humanitaire Internationale) et PAH (Pharmacie et Aide Humanitaire).

Avez-vous eu différentes expériences professionnelles avant d'arriver dans l'humanitaire ?

Oui, de nombreuses autres, mais plutôt en parallèle de l'humanitaire.

J'ai été biologiste à l'hôpital militaire de Bourges lors du service militaire, travaillé dans l'industrie en tant que responsable de production chez Theraplix.

J'ai effectué des gardes hospitalières, travaillé comme professeur pour des cours de Préparateurs en Pharmacie.

J'ai également été vice-Président du syndicat départemental des pharmaciens du Cher, où je suis titulaire d'une officine depuis trente ans, puis Vice-Président du Conseil Régional de l'ordre région Centre.

J'ai enfin été pendant quelques années gérant de la pharmacie d'une clinique privée, et puis pharmacien sapeur-pompier volontaire pendant 25 ans jusqu'au poste de pharmacien chef des sapeurs-pompiers du Cher.

Et en parallèle, je me suis donc investi dans l'humanitaire.

Pouvez-vous me présenter l'association dans laquelle vous travaillez et le rôle attribué aux pharmaciens dans celle-ci ? Votre profil est-il représentatif des pharmaciens y travaillant ?

PHI pour Pharmacie Humanitaire Internationale. Il s'agit d'une ONG pharmaceutique créée dans le but d'apporter la connaissance du pharmacien dans l'action humanitaire. En fait, PHI est plus ou moins née de la scission de PSF.

Au départ, il n'existait que PSF, après plusieurs années, des divergences au sein de l'association sont nées et ceci, ainsi que d'autres raisons, ont poussé certains d'entre nous à créer PHI.

P.H.I. est une association de pharmaciens tous bénévoles. Il n'y a que trois salariés au niveau national dans l'association : le pharmacien responsable de l'établissement pharmaceutique, la responsable de l'exploitation de cet établissement et la secrétaire du siège social.

Les pharmaciens ont des rôles nombreux et variés comme par exemple la dispensation de médicaments et de matériel médical pour les pays dans lesquels PHI est en mission, mais également la formation d'étudiants en pharmacie et des personnels locaux.

Il faut savoir que PHI accorde une grande importance à la formation des personnels du pays, car l'objectif n'est pas de faire à leur place, mais de leur fournir suffisamment d'outils pour qu'une fois que nous partons, ils puissent disposer de matériels décentes. De même, nous accordons une grande importance à l'utilisation des produits du pays, dans la mesure du possible, car le but est que les soins puissent continuer une fois que l'équipe part.

En ce qui concerne mon profil, je ne pense pas qu'il soit représentatif car comme vous avez pu le comprendre, j'ai été très polyvalent, malgré mes trente années d'officine et mes actions au sein de PHI.

En quoi consiste exactement votre métier ?

Au sein de PHI mon rôle est, entre autres, de préparer médicaments et matériel médical en fonction des besoins du pays, et de rechercher des financements (dons, subventions, partenariats).

PHI est en réalité un réseau qui possède des antennes un peu partout en France. A ce titre, je suis président de l'association PHI Berry et Vice-Président au niveau de PHI national (qui regroupe toutes les petites associations PHI, mais qui ont toutes un but commun).

Les qualités requises sont, selon moi, une ouverture d'esprit certaine, il faut avoir le sens du contact et aimer travailler en équipe et en relation avec d'autres professionnels du terrain (plusieurs associations peuvent se retrouver au même endroit), des professionnels de santé et avec les autorités locales.

En bref, il faut aimer le travail en collectivité.

Le travail dans l'humanitaire exige-t-il plus en termes de souplesse et d'investissement qu'un travail en industrie ou officine ?

Pour moi, l'humanitaire n'est pas un travail ! Et je suis opposé au carriérisme dans l'humanitaire. Il faut que cela soit une passion, un besoin. Et, comme PHI est une association, il faut être prêt à s'investir et à donner de son temps, sans attendre de salaire en retour.

Est-il possible de faire des stages chez pharmacie humanitaire internationale ?

Oui, c'est possible lors de la cinquième année hospitalo-universitaire. Il faut néanmoins pour cela que la faculté soit d'accord. Il est possible de créer des partenariats avec les facultés, comme c'est le cas depuis plusieurs années avec Toulouse, où des étudiants partent tous les ans effectuer 3 mois de leur stage de 5 AHU en mission avec PHI.

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en pharmacie motivés pour travailler dans l'humanitaire ?

Il ne faut pas vouloir faire de l'humanitaire une carrière car cela doit rester une passion. Il est important de la faire au moment où on en a envie, et de s'arrêter le jour où l'envie disparaît.

Il est également important de se sentir bien dans la structure avec laquelle on travaille.

Il faut envisager une mission sur le long terme et surtout, toujours garder à l'esprit que l'on est efficace dans son domaine de compétence. Il y a de la place pour tout le monde, donc pas la peine de s'improviser ce que l'on n'est pas.

Pourriez-vous, pour terminer, nous citer quelques unes des missions de PHI auxquelles vous avez participé ?

J'ai participé à des missions au Mali et en Europe de l'est :

Actuellement, la situation politique au Mali est trop dangereuse, donc malheureusement, il est difficile d'agir.

En outre, je suis responsable des missions en Roumanie et en Pologne, je connais très bien les pays d'Europe de l'Est. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les besoins dans ces pays sont toujours d'actualité.

Interview réalisée par

Nina Ranjit à l'occasion du 3^{ème} forum humanitaire

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

- * M. Le président de l'université Paris Descartes
- * M. le doyen de la faculté de pharmacie Paris Descartes, Jean-Michel Scherrmann.
- * Tous les membres de l'ALEE m'ayant apporté un coup de main et en particulier : Elmire Combescot, Marti Louis-Clément et tout le bureau.
- * Nina Ranjit pour l'interview d'Alain Berthon.
- * Toutes les personnes interviewées.

Le responsable de publication

Thibaut Fourniols



Editeur et régie publicitaire :

Macéo éditions – M. TABTAB, Directeur - 11, bd Ornano – 75018 Paris
 Tél. : 01 53 09 90 05 - E-mail : maceoeditions@gmail.com | Web : www.reseauprosante.fr

Parce que votre talent n'attend pas !



Evolution Opportunités Challenge

[HTTP://BLOGEMPLOI.OCP.FR](http://blogemploi.ocp.fr)

Emplois - Stages - Alternance

Formation, gestion de carrière, accompagnement des potentiels, l'OCP vous offre des larges perspectives d'évolution !

www.ocp.fr - recrutement@ocp.fr



Communiquez avec de nombreux contacts



Gérez en toute liberté les informations de votre profil



Créez gratuitement vos propres réseaux et rejoignez un grand nombre de réseaux de la santé



Recherchez des offres de recrutement et constituez votre nouveau plan de carrière

MÉDICAPÉDIA
SANTÉ PUBLIQUE

Informez-vous grâce à la base de connaissances et participez à son enrichissement en devenant rédacteur

Partenaire officiel de la Fédération Hospitalière de France, **Réseau Pro Santé** est un réseau social dédié aux professionnels de la santé, du médical, du paramédical et de l'administratif.

Ses membres peuvent créer et adhérer à des réseaux publics et privés de tous types.

Le site propose des milliers d'offres de recrutement, d'emploi, de stage, de formation, de remplacement, de cession, en exercice libéral et humanitaires.

Réseau Pro Santé dispose également d'une base de connaissances, à travers ses rubriques Médicapédia (encyclopédie médicale) et santé publique.



Rejoignez le réseau en vous inscrivant gratuitement sur www.reseauprosante.fr



La découverte et la vie

1^{er} laboratoire pharmaceutique français indépendant

20 000 collaborateurs

Près de 3 000 chercheurs y préparent
les médicaments du futur

25 % du chiffre d'affaires sont consacrés
à la recherche et au développement

63 projets de molécules sont actuellement
en développement

Une présence sur les 5 continents, dans 140 pays

90 % des médicaments Servier
sont consommés à l'international

Un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros pour 2011

Au cœur de l'innovation, Servier croit en votre talent

Intégrant toutes les étapes de la vie du médicament, nous sommes à même de proposer des opportunités, que ce soit en recherche, développement préclinique ou clinique, affaires réglementaires, production, assurance qualité ou encore marketing France ou International.

Si vous avez le sens de l'engagement, de l'enthousiasme, l'envie d'aller de l'avant... parlons ensemble de votre projet !

Pour en savoir plus, allez sur le site

www.servier-campus.fr

destiné aux étudiants et jeunes diplômés ou bien contacter

Mario Squélard, mail.drh.campus@fr.netgrs.com

SERVIER Campus